



Assemblée générale 2017 de L'association Par Haz'Art

Procès-Verbal

Résultats des élections



Le lundi 20 novembre 2017 à la Grainerie 61 rue Saint-Jean 31130 Balma, les membres de l'association Par Haz'Art se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 19h30 sur convocation écrite faite par le président de l'association en date du 27 octobre 2017. L'assemblée est présidée par Mr RIESSER Thomas en sa qualité de président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et à jour de leur cotisation qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 32 membres de l'association sont présents. L'assemblée générale peut délibérer sans exigence de quorum donc elle le fera en suivant l'ordre du jour suivant :

1. Présentation de l'association et du CA
2. Bilan moral : présentation et vote
3. Bilan d'activité : présentation et vote
4. Bilan financier : présentation et vote
5. Orientations futures de l'association
6. Nouveaux statuts : présentation et vote
7. Questions diverses – repas partagé dans le Hall
8. Dessert et renouvellement du CA
9. Apéro de clôture

1. Présentation de l'association et du CA

Le président présente brièvement l'association Par Haz'Art, son historique et les activités principales.

Cette année les membres du CA étaient aux nombres de 8 personnes : Pascaline Serard (trésorière), Thomas Riesser (président), Thomas Martin (Vice-président), Marguerite Munoz (membre), Thomas REAL (Membre), Amélie IZARD (membre), Quentin Turies (membre), Camille Orgeron (membre).

Les membres salariés de l'association sont aux nombres de 5 pour la rentrée 2017 : Christina Wagner (Coordinatrice de l'association), Nadège Ramirez, Marianna Luta Turconi, Edouard Peurichard, Benoît Kleiber.

2. Rapport moral du Président

Le président donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé. Le rapport détaillé demeure en annexe 1 « Rapport moral 2017 ».

Une discussion est déclarée ouverte afin de permettre à chacun de s'exprimer, le rapport n'étant pas contesté celui-ci est soumis à approbation de l'assemblée.

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

3. Rapport d'activité

A l'appel de M. RIESSER Thomas, Mme RAMIREZ Nadège en qualité de salariée présente le rapport d'activité de l'association pour l'exercice écoulé. Le rapport est détaillé en annexe « Rapport d'activité 2017 ». Un résumé est présenté ci-dessous :

Christina WAGNER présente le réseau RECEO et la demande de subvention au niveau de la région pour faire fonctionner ce réseau. Cette demande a été acceptée à hauteur de 7 000 € pour tout le réseau Occitanie.

Nadège RAMIREZ présente les salariés, le nombre d'heures réalisées, et les formations.

Il y a eu 166 adhérents l'an dernier. Nadège fait une présentation succincte des ateliers : créneau libre, cours, ateliers bébés. Les groupes de cirque adapté marchent toujours bien : enfants, personnes âgées, adultes, ados. La colonie de vacances « cirque et ferme » était un projet suivi par Edouard PEURICHARD, réduit à 5 jours en juillet 2017 par manque d'effectif. Des stages enfants (handicapés ou non) ont eu lieu en février, avril, et juillet. Régulièrement, des prestations en plus ont été réalisées (Comités d'entreprise...etc).

Le partenariat avec la compagnie Yeuz a commencé à se mettre en place dans l'année, et continuera l'année prochaine.

Evénements :

- 2 **cirquons dimanche**, légèrement bénéficiaires. 200-300 euros

- **Méli-Mélo**, déficitaire de 2000 euros. 600 personnes, 30 bénévoles, 3 spectacles
- Vinciane SOBRY présente **Boudu la jungle** : les organisateurs et le public étaient convaincus par le nouveau lieu à Gagnac sur Garonne. Dans l'ensemble les retours de la ville et des festivaliers étaient très bons. Mais Boudu a connu un très gros déficit en 2017. Les raisons principales sont un manque de subventions suite au déménagement de site, un nouveau lieu à investir, moins de prêt de matériel par la mairie...
- Nadège reprend la parole pour présenter **les amateurs en scènes**. Très peu déficitaire : 100 euros. Mais on a pu payer les techniciens comme on le souhaitait.

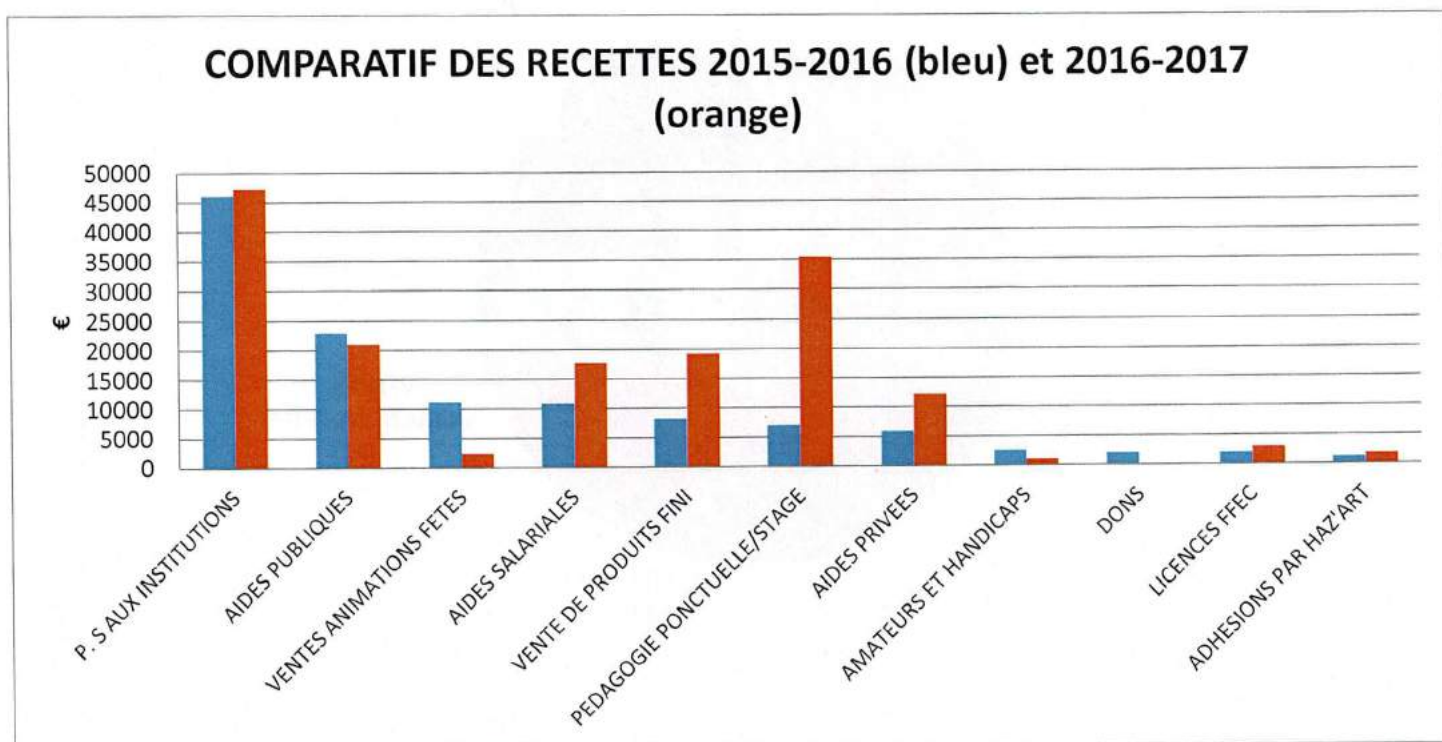
Une discussion est déclarée ouverte afin de permettre à chacun de s'exprimer, le rapport n'étant pas contesté celui-ci est soumis à approbation de l'assemblée.

3 abstentions, 16 votes pour, et 0 votes contre. Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée générale.

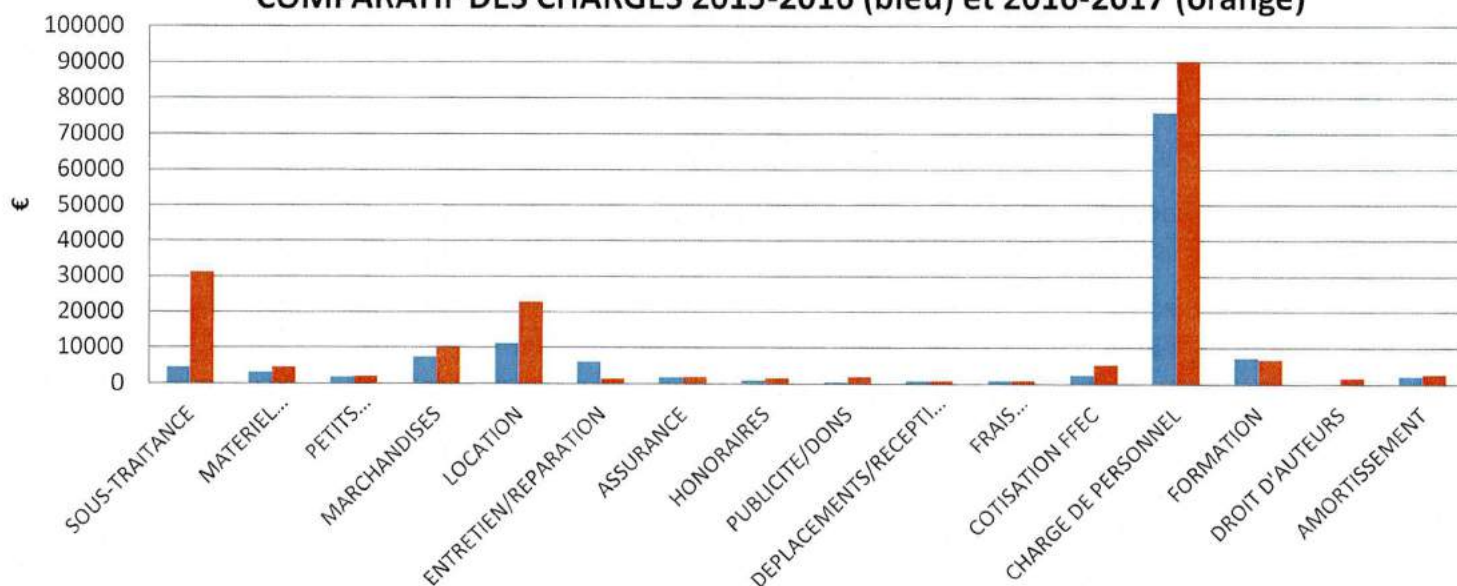
4. Rapport Financier.

Mme WAGNER Christina, salariée de l'association, donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice à la date de l'AG et le rapport détaillé est en annexe. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un déficit de 19 765,92 €. Ce déficit s'explique principalement par les deux événements déficitaires de cette année(Boudu de 12 000 € et Meli Melo de 2000 €).

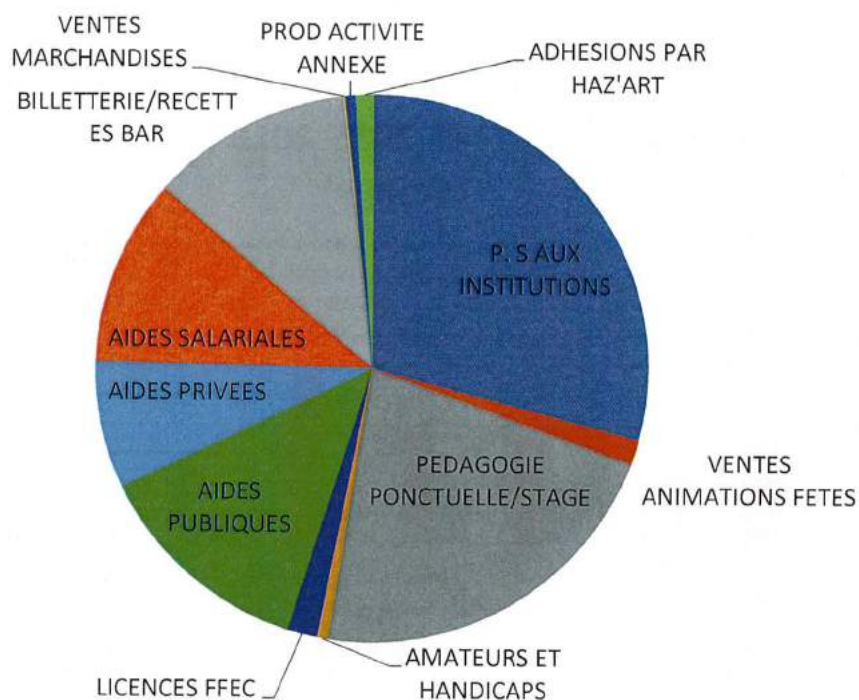
Voici les principaux résultats, présentés sous les graphique suivants :

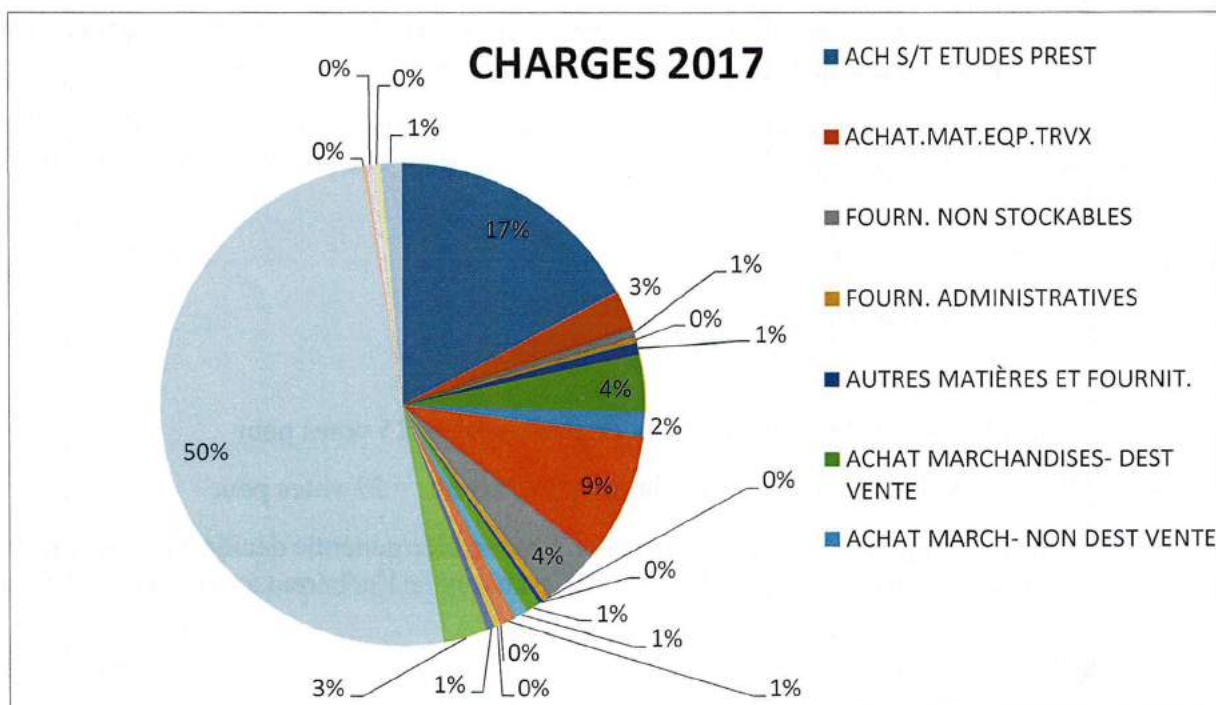


COMPARATIF DES CHARGES 2015-2016 (bleu) et 2016-2017 (orange)



RECETTES 2017





Une discussion est déclarée ouverte afin de permettre à chacun de s'exprimer.

- Question de la salle : comment PHA va pouvoir s'en sortir quand les contrats aidés arrêteront ?

PHA fait des demandes d'autres subventions, ou aide financière. Et surtout il ne faut plus que Boudu soit déficitaire. Une réflexion est en cours afin de réfléchir sur la pérennité de Boudu, et si l'édition 2018 aura lieu ou non. Sans Boudu et Meli Melo, PHA est à l'équilibre, donc on peut payer nos salariés, même sans les aides des contrats aidés.

Le rapport n'étant pas contesté celui-ci est soumis à approbation de l'assemblée.

5 abstentions. 0 votes contre. Le rapport budgétaire est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Fixation du taux des cotisations

Mr RIESSER Thomas, rappelle que la cotisation annuelle est actuellement de 10€ et que compte tenu du budget prévisionnel celle-ci peut être maintenue au même prix.

Quelques questions/remarques sont posées par la salle :

- L'adhésion à la FFEC paraît élevée, 22 €. C'est difficile d'augmenter le montant de l'adhésion à l'association, car avec ces 22 € ça paraît déjà élevé pour l'adhérent.
- Proposer un tarif minimum, et ensuite les adhérents ajoutent ce qu'ils veulent. D'après Mariana, qui est la salariée qui s'occupe de l'enregistrement des adhésions,

c'est compliqué d'avoir des tarifs libres pour les cotisations. L'association peut recevoir des dons privés, mais il faut communiquer là-dessus.

Plusieurs propositions de montants de l'adhésion sont soumises par l'assemblée générale. 32 votants, chaque votant a le droit de voter pour chaque proposition, entre 0 et 5 fois au choix.

- 1) 10€ = 14 votes pour
- 2) 15 € = 9 votes pour
- 3) 20€ = 7 votes pour
- 4) Double tarif : 10€ / 20€ au choix de l'adhérent. = 15 votes pour
- 5) Triple tarif : 10€/15€/20€ au choix de l'adhérent. = 23 votes pour

Après discussion et vote à main levée, l'assemblée générale décide à la majorité de fixer la cotisation à 3 tarifs possibles : 10€/15€/20€, au choix de l'adhérent au moment de l'adhésion.

5. Les orientations futures de l'association

- Le réseau RECEO va continuer à se mettre en place. Mariana est augmentée de 3h, Christina de 2h pour travailler pour RECEO, suite à la subvention que nous avons eue de la région.
- Nadège passe de 18h à 21h par semaine.
- Véronique fera une formation BPJEPS en alternance avec PHA. Une autre stagiaire a aussi été acceptée au sein de la structure.
- Les ateliers seront les mêmes que l'an dernier. Faire plus d'ateliers Bébé Boudu ? la question se pose car la demande est forte, on refuse toujours des parents. Créneau libre : des ateliers seront proposés toute l'année.
- On arrête la colonie de vacances en juillet. Edouard PEURICHARD nous précise qu'un autre projet est en train de se mettre en place.
- Institutions : congrès gériatrie à Paris pour Edouard et Nadège
- Cirquons dimanche : cette fois ce sera un « Cirquons samedi » le 24 mars, suivi d'une soirée de soutien à Boudu
- Pas de Meli Melo cette année car c'est un festival Bi-annuel. Réflexion autour du thème de Meli Melo 2019.
- Les dates de Boudu sont fixées au 6-7-8 juillet si on est assez solides financièrement pour le faire.
- Amateurs en scène : 16-17 juin

Question soulevée par Thomas RIESSER : envie de faire plus de scènes ouvertes. Il faut trouver des lieux. PHA peut aider les personnes qui seraient motivées.

Thomas RIESSER : que pensez-vous des ateliers pendant le créneau libre, à prix libre (artiste) ou gratuit (personne volontaire, salarié de PHA...) ? Manu précise qu'une troisième possibilité serait de proposer un prix libre pour PHA. Les avis de l'assemblée sont plutôt positifs.

Thomas RIESSER rappelle que le créneau libre est là pour les adhérents, et il est fait pour être animé par les adhérents : toutes les propositions sont bonnes, à discuter avec les membres du CA de PHA responsables du créneau libre.

Emile : où en êtes-vous dans l'organisation de Boudu cette année ? réponse de Vinciane Sobry (de l'organisation de Boudu) : on est en train de monter l'équipe d'organisation. Ça avance doucement. La question à traiter actuellement est de savoir comment fonctionner entre les salariés de PHA et Boudu la jungle.

Aucune contestation ou vote n'est à relever.

7. Vote des nouveaux statuts

Mr RIESSER Thomas fait la lecture des nouveaux statuts. Ils sont présentés en annexe de ce rapport. Ils sont soumis au vote à l'assemblée. 0 vote contre, 1 abstention. Les nouveaux statuts sont acceptés par l'assemblée générale.

8. Election du nouveau conseil d'administration

Mr RIESSER Thomas reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

8 membres de l'association se portent candidats.

Le vote de l'assemblée a lieu à main levée et s'effectue pour l'ensemble des candidatures.

Ont été déclarés régulièrement élus :

Mr Riesser Thomas ; Mme Serard Pascaline ; Mme Munoz Marguerite ; Mme Yakovleff Maud ; M. De Col Johan ; Mme Peuzin Faustine ; Mme Sobry Vinciane ; M. Dubois Emmanuel.

Mr RIESSER Thomas rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil.

9. Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
Mr RIESSER Thomas déclare la séance levée à 23h30

Fait à TOULOUSE

Le 21/12/2017

Le président

Thomas RIESSER



Le trésorière

Pascaline SERARD



Le secrétaire

Thomas MARTIN

